

Module n°4 : Accompagnement à la mise en place d'une politique de QVT

Contexte

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- Evolutions réglementaires, économiques, organisationnelles, technologiques;
- Evolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail
- Evolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles;
- Stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'ANFH met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

Objectifs

- Accompagner tout établissement désireux d'agir durablement sur l'amélioration des conditions de travail, afin qu'il bénéficie des apports méthodologiques nécessaires au déploiement d'une démarche QVT
- Favoriser l'autonomie des participants par le transfert de méthode et avec des outils sur-mesure adaptés à la conduite de projet QVT
- Renforcer les pratiques organisationnelles prédictives d'une bonne qualité de vie au travail au sein des établissements, dans le respect des principes directeurs de l'ANACT
- Déployer une feuille de route adaptée, avec un pilotage tutoré des expérimentations QVT adaptées aux besoins détectés et l'embarquement de toutes les parties prenantes
- Pérenniser la démarche QVT dans la perspective de son amélioration continue et de son intégration à la gouvernance.

Programme

Le module s'organise autour des étapes suivantes :

- S'approprier le diagnostic QVT déjà réalisé par l'établissement (état des lieux de l'existant)
- Préparer les expérimentations QVT à mener de manière prioritaire (organisation des "chantiers QVT" de manière opérationnelle et embarquement des parties prenantes)
- Accompagner le déploiement des actions QVT au moyen d'un pilotage tutoré, intégrer les outils et méthodes expertes en fonction des besoins repérés (sur-mesure selon le contexte de la demande)

- Assurer un retour d'expérience et garantir un processus apprenant tout au long de la démarche QVT
- Faire le bilan des expérimentations menées et poser les jalons d'une amélioration continue de la QVT au sein de l'établissement. Points forts de l'intervention
- Démarche participative mobilisant l'expertise métier des acteurs de terrain, dans le cadre de l'expérimentation pratique et tutorée des pistes d'action formulées au cours de la phase de diagnostic
- Inscription de la démarche QVT dans un cadre intégré à la stratégie de chaque établissement
- Durée et programme adaptables selon le contexte et les enjeux de chaque établissement.

Public

Directions, Responsables RH, Responsables QHSE, Cadres de service, Préventeurs, Chargés de mission QVT.

**Exercice
2024**

**Code de formation
PAF03**

**Nature
AFR**

**Durée
63 heures**

**Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**